

Les crédits

déficit pour cette année, ou bien les taux augmenteront pour les employés également, contrairement à

l'engagement à maintenir les cotisations au taux de 2,80 \$ par 100 \$ de gains assurables des employés.

Ainsi donc, ou bien le gouvernement ne dit pas la vérité aux Canadiens, ce qui est très déplorable, ou bien, faute de ces hausses, nous pourrions avoir affaire à un déficit cumulatif de la caisse d'assurance-chômage de 6 milliards de dollars d'ici la fin de 1992 à cause de dépenses plus fortes que prévues en prestations. J'ose dire que dans une telle situation, l'argent pour le recyclage sera rare, et nous verrons une autre promesse rompue.

Je veux aujourd'hui exhorter le ministre à examiner les faits, à voir ce qui arrive à nos jeunes d'un bout à l'autre du pays, à constater ce que les décisions du gouvernement actuel ont fait aux possibilités d'emplois pour nos jeunes, et à prendre conscience des répercussions des compressions budgétaires imposées à ces programmes qui sont tellement nécessaires pour nos jeunes. J'espère que le ministre prendra nos opinions en considération dans ses réflexions, mais, plus encore, qu'il prendra en considération les besoins des jeunes Canadiens, car sans eux notre avenir paraît sombre. Ce n'est pas qu'un cliché de dire que notre avenir repose sur nos jeunes, et ces derniers sauront faire face à la concurrence et bien fonctionner si on leur donne une chance raisonnable d'acquérir les outils qui les aideront à obtenir un emploi qui leur permette d'être des citoyens productifs au Canada.

[Français]

M. Gabriel Desjardins (Témiscamingue): Monsieur le Président, je voudrais dire à mon collègue que j'ai écouté avec beaucoup d'attention les propos qu'il nous a livrés ce matin sur un sujet excessivement important qui est celui de la jeunesse canadienne et de sa capacité de fonctionner à l'intérieur de notre société. J'aimerais dire à mon collègue qu'il est certain qu'on peut avoir une ou deux visions, à tout le moins deux visions de la jeunesse canadienne. Bien sûr qu'on peut concentrer nos efforts à regarder la jeunesse qui ne fonctionne pas, mais je tiens à dire à mon collègue qu'il y a une jeunesse au Canada qui fonctionne très bien.

J'ai moi-même comme député, — et sûrement que les députés en cette Chambre l'ont fait récemment — assisté dans ma circonscription à plusieurs galas académiques, où on remettait des certificats scolaires, où on remettait des bourses à des étudiants, et je ne suis pas inquiet que ces étudiants-là, une fois qu'ils auront terminé leurs études, vont se trouver un emploi, parce qu'on sait que dans le monde dans lequel on évolue, plus la scolarité est élevée, plus un étudiant ou un jeune a des chances de se

trouver un emploi. Je tiens à dire à mon collègue qu'au Canada il y a une jeunesse qui fonctionne bien et il ne faut pas la mettre de côté pour seulement essayer de voir celle qui fonctionne mal.

J'aimerais rappeler à mon collègue, et il va sûrement être d'accord avec moi, que si on veut cerner les problèmes du chômage chez les jeunes, ils tiennent leurs racines dans des problèmes excessivement profonds et sérieux, qui sont, d'une certaine façon, liés au problème du décrochage scolaire. Je pense que mon collègue va être d'accord avec moi pour dire que lorsqu'un jeune décroche au niveau du secondaire, il ne s'aide pas lui-même à trouver un emploi.

Quand on veut trouver les raisons du décrochage, ce n'est pas seulement le procès du gouvernement fédéral qu'il faut faire, mais c'est le procès de la société. Quand on a une société où on a des problèmes sociaux comme celui de la pauvreté, je pense que personne ne va cacher la réalité qu'on vit une récession, et quand on vit une récession, on vit des problèmes de pauvreté. Il y a une espèce de cercle vicieux qui fait en sorte qu'on rend la vie un peu plus difficile à nos jeunes, mais il y a également aussi tout le problème du noyau familial qui est difficile. Je n'ai pas besoin de dire à mon collègue à quel point la famille a éclaté au cours des dernières décennies et cela commence au niveau de l'environnement familial, chez nos jeunes, de bien les entourer afin de les aider à poursuivre leurs études.

Il y a donc tout un problème qui est lié au système de notre éducation et au système de formation pour lesquels on ne peut pas blâmer uniquement le gouvernement fédéral. La réussite de nos jeunes est liée au succès du partenariat social; la réussite de nos jeunes est liée à l'ensemble de l'action du gouvernement fédéral, mais à l'ensemble également de l'action de toutes les provinces, du milieu des affaires, du syndicat et des groupes sociaux. C'est trop facile de vouloir accuser seulement le gouvernement fédéral pour un certain échec de notre jeunesse.

La question que j'aimerais poser à mon collègue — car il est facile pour lui de nous lancer la pierre et de nous dire qu'il y a 13 ou 14 p. 100 de chômage chez nos jeunes — mais la seule question que j'aimerais lui poser c'est s'il a vérifié, avant 1984, alors que son parti, les Libéraux étaient au pouvoir, quel était le taux de chômage des jeunes? Et j'aimerais lui dire, au cas où il n'aurait pas la réponse, que le taux de chômage chez les jeunes se situait, en 1984, à 18,2 p. 100.

Alors, avant de lancer la pierre de notre côté, il serait peut-être préférable qu'il regarde la réussite ou le bilan des gouvernements libéraux antérieurs et de réfléchir avant de nous accuser aussi facilement qu'il le fait.